



COMPTE RENDU
DU CONSEIL DU GOUVERNEMENT DU 26 JOMADA II (15 MARS 2018)

*

I- Le conseil a examiné les projets de textes suivants :

1. Projets de textes relatifs à la Protection Civile :

✚ Projet de Dahir :

- ✚ **Projet de Dahir n° 1.17.70** portant statut particulier du personnel de la Protection Civile et des médecins en fonction à la Direction Générale de la Protection Civile et aux services extérieurs en relevant.

**Ce projet a été présenté
préalablement à sa soumission à un prochain Conseil des Ministres.**

✚ Projets de décrets :

- ✓ **Projet de décret n° 2.18.171** fixant les modalités d'application du statut particulier du personnel de la Protection Civile et des médecins en fonction à la Direction Générale de la Protection Civile et aux services extérieurs en relevant.
- ✓ **Projet de décret n° 2.18.172** portant réorganisation de l'Ecole de la Protection Civile.

**Ces projets ont été présentés
préalablement à leur soumission à un prochain Conseil des Ministres.**

2. Projet de loi organique :

- ✚ **Projet de loi organique n° 17.18** modifiant et complétant la loi organique n° 02.12 relative à la nomination aux fonctions supérieures en application des articles 49 et 92 de la Constitution, promulguée par le Dahir n° 1.12.20 du 27 chaâbane 1433 (17 juillet 2012).

Ajourné.

II- Le Ministre délégué auprès du Chef du Gouvernement, chargé de la Réforme de l'Administration et de la Fonction Publique a présenté un exposé sur les grandes lignes de la politique de l'Etat en matière de déconcentration administrative préalablement à la soumission des orientations générales en la matière à un prochain Conseil des Ministres.

III- Conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, le conseil a approuvé les propositions de nomination aux fonctions supérieures suivantes :

1. La Doyenne de la Faculté de Médecine Dentaire à Rabat ;
2. Le Directeur de l'Ecole Mohammedia des Ingénieurs à Rabat ;
3. Le Directeur de l'Ecole Supérieure du Roi Fahd de Traduction à Tanger ;
4. Le Doyen de la Faculté des Sciences à Tétouan ;
5. Le Doyen de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Ben Msik Sidi Othmane à Casablanca ;
6. Le Doyen de la Faculté des Sciences et Techniques à Mohammedia ;
7. Le Doyen de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines à Mohammedia ;
8. Le Directeur de l'Ecole Nationale de Commerce et de Gestion à El Jadida ;
9. Le Directeur de l'Ecole Normale Supérieure à Fès.